

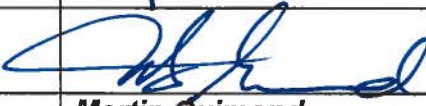


PNF P-06

Identification animale

En vigueur le	<u>25 juillet 2016</u>	Version	<u>2.0</u>
Révisé par :	<u>Nathalie Tessier</u>	Révision le	<u>19 juillet 2016</u>

<i>Chef de service des opérations</i>	 Nathalie Tessier	<u>15/juillet/2016</u> <i>Date</i>
<i>Vétérinaire</i>	 André-François Couture	<u>15 juillet 2016</u> <i>Date</i>
<i>Président du Comité de Protection des Animaux</i>	 Martin Guimond	<u>15/07/2016</u> <i>Date</i>

<i>Rédigé par :</i>	<u>Julie Dubeau</u>
<i>Émise le :</i>	<u>Mars 2013</u>

TABLE DES MATIÈRES

1	BUT / OBJECTIF	2
2	APPLICABLE À / RESPONSABILITÉS	2
3	INFORMATIONS	2
4	DÉFINITIONS	2
5	EXEMPLAIRES / FORMULAIRES / ATTACHEMENTS	2
6	MATÉRIEL / ÉQUIPEMENT	2
7	ÉTAPES / PROCÉDURES	2
8	RÉFÉRENCES / PROCÉDURES CONNEXES	4

1 BUT / OBJECTIF

Le but de cette PNF est de décrire les méthodes d'identification des rongeurs utilisé à L'ACRHMR.

2 APPLICABLE À / RESPONSABILITÉS

Cette PNF est la responsabilité de tout le personnel qualifié de l'animalerie et des usagers qui procèdent à l'identification animale. Le personnel ayant à identifier ou reconnaître un rongeur doit lire, comprendre et appliquer cette PNF. Les membres du CPA doivent approuver et réviser cette PNF au moins aux 3 ans. Le chef de service de l'animalerie doit s'assurer que le personnel et les usagers appliquent cette PNF correctement.

3 INFORMATIONS

Au CRHMR les chercheurs ont tous leur propre méthode d'identification animale (codification), mais elle doit être bien visible et ne pas importuner l'animal. L'identification dépend aussi de la nécessité de génotyper ou non l'animal. Les animaux peuvent être identifiés individuellement ou en groupe. Les lettres et/ou les chiffres sont utilisés par tous les chercheurs afin que ce soit bien clair pour tout le personnel de l'animalerie (PSA et TSA).

4 DÉFINITIONS

ACRHMR : animalerie du Centre de recherche de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

CRHMR : centre de recherche de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

CPA : comité de protection des animaux

PSA : préposé au soin animal

TSA : technicien en santé animale

Usager : membre d'une équipe de recherche utilisant les services de l'animalerie

5 EXEMPLAIRES / FORMULAIRES / ATTACHEMENTS

6 MATÉRIEL / ÉQUIPEMENT

6.1 Poinçon d'oreille

6.2 Crayons Marqueurs «sharpie» permanent de différentes couleurs.

7 ÉTAPES / PROCÉDURES

7.1 Poinçonnage des oreilles (Méthode Permanente) :

- On doit percer l'extrémité de l'oreille externe et former une demi-lune (pas un rond complet) à l'aide d'un poinçon.

- Le poinçon doit être nettoyé avec une solution désinfectante (badexidine ou éthanol 70%) entre chaque animal afin d'éviter une contamination croisée entre les animaux.

Contention de base pour la souris :

1. Saisir la souris par la base de la queue dans sa cage et la déposer sur le grillage de la cage.
2. Tirer légèrement la queue vers soi pour laisser la souris s'agripper au grillage.
3. Placer le pouce et l'index de l'autre main de chaque côté du cou, le plus bas possible vers les membres antérieurs.
4. Saisir la peau lâche du cou et du dos en remontant vers la nuque de l'animal.
5. Soulever l'animal et bloquer la queue entre l'annulaire et l'auriculaire.
6. Un membre postérieur peut aussi être maintenu avec la queue.

Contention de base chez le rat :

1. Agripper le rat d'une main, dans sa cage ou sur une surface de travail, en glissant l'index derrière la tête et devant le membre antérieur puis le pouce derrière l'autre membre antérieur.
2. Replier les doigts sous l'animal et ramener le membre antérieur retenu par le pouce vers l'intérieur de l'animal, de façon à ce qu'il croise les pattes au niveau de sa poitrine.
3. Faire les manipulations avec l'autre main

7.2 Codification générale.

Il existe une séquence internationale reconnue pour les entailles chez les petits rongeurs, mais certains utilisateurs préfèrent établir leur propre codification :

NN (non gauche, non droit), Ø : absence de trou
D ou R : trou dans l'oreille droite
G ou L : trou dans l'oreille gauche

7.3 Codification avec numéro

Les chiffres terminant par :

- 1 : un trou en haut de l'oreille droit
- 2 : deux trous en haut de l'oreille droite
- 3 : un trou au milieu de l'oreille droite
- 4 : un trou dans le bas de l'oreille droite
- 5 : un trou en haut et un en bas de l'oreille droite
- 6 : deux trous dans le haut et un trou dans le bas de l'oreille droite
- 7 : un trou au centre et l'autre en bas de l'oreille droite
- 8 : un trou en haut, un autre au centre et un dernier dans le bas de l'oreille droite
- 9 : quatre trous espacés dans l'oreille droite
- 10 : un trou au centre de l'oreille gauche

7.4 Codification par couleur

W ou -- : blanc
Bl : noir
Br : brun

7.5 Identification de la queue à l'aide d'un marqueur indélébile (Méthode non permanente)

- On distingue l'animal à l'aide d'un code de couleur ou d'un numéro inscrit sur la queue.
- Chaque utilisateur doit veiller à ce que son identification demeure visible.
- Dépendamment du marqueur utilisé, l'identification doit être assurée quotidiennement.

8 RÉFÉRENCES / PROCÉDURES CONNEXES

8.1